



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Paris le **F 3 OCT. 2018**

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie

Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Service de l'instruction
publique et de l'action
pédagogique

Mission Langue française
et langues de France

DGESCO A1 - MLFLF
n°2018- 0034

Affaire suivie par
Pierre LAPORTE

Téléphone
01 55 55 02 28

Courriel
pierre.laporte
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Objet : Nuit de la lecture 2019

Samedi 19 janvier 2019 se déroulera dans toute la France la troisième édition de la Nuit de la lecture. Organisée par le ministère de la culture, cette opération vise à promouvoir la lecture et à valoriser l'action des bibliothèques et des librairies ; toutes sont invitées à ouvrir leurs portes au public à des horaires étendus et à prévoir des animations spécifiques. Il s'agit là d'un **temps fort et emblématique de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture** portée par les ministères de l'éducation nationale et de la culture.

Dès le 17 janvier, en journée ou en soirée, et jusqu'à la fin de l'opération le dimanche 20 janvier, écoles et établissements scolaires sont invités à participer aux événements programmés par les bibliothèques et les librairies et à **organiser avec elles des actions autour du livre et de la lecture réunissant les élèves, les familles, des professionnels** (notamment auteurs, illustrateurs, conteurs) **ou des associations** œuvrant pour la promotion de la lecture. **Les classes et groupes d'élèves suivant un cursus en théâtre** (classes à horaires aménagés théâtre, option facultative, enseignement de spécialité, clubs scolaires) **seront mobilisés** : il s'agit là d'une occasion de mettre en voix et en espace des textes et de se confronter à un public. Les classes de lycée ayant participé à l'édition 2018 du Goncourt des lycéens peuvent aussi être sollicitées afin de partager cette expérience récente et faire découvrir les œuvres contemporaines lues à cette occasion. Enfin, la Nuit de la lecture est un **moment propice à l'organisation de finales du concours « Les petits champions de la lecture »**, dans les locaux de la bibliothèque de proximité, pour déterminer quel enfant participera à l'étape suivante (finale départementale).

À condition de proposer gratuitement des animations ou des médiations de qualité visant à faire découvrir des auteurs et illustrateurs à tous les publics dans les dates de la manifestation (du 17 au 20 janvier), toute école ou tout établissement scolaire peut inscrire son projet sur l'agenda national : il figurera ainsi dans le programme officiel de la manifestation sur le site Internet dédié (<http://www.nuitdelalecture.fr>). Des kits de communication sont aussi disponibles sur simple demande. Les bibliothèques et librairies partenaires pourront en outre demander à bénéficier de Chèques lire à distribuer aux participants lors de l'animation prévue.

Je vous invite dès à présent à bien vouloir diffuser largement, auprès des inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, des inspecteurs de l'éducation nationale, des délégués académiques à l'action culturelle, des chefs d'établissement et des directeurs d'école, les informations ci-dessus relatives à l'édition 2019 de la Nuit de la lecture.

Un recensement des actions les plus emblématiques sera effectué pour illustrer les actions de l'année prochaine.

Je vous remercie vivement pour votre contribution à la réussite de cette opération.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Marc HUART